

Comment activer le contrôle parental ?

Vous souhaitez sécuriser les équipements utilisés par vos enfants ? Découvrez l'ensemble des services Vialis conçus pour les protéger des contenus inappropriés et les accompagner dans leurs usages numériques.


01. TV :

Le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) a mis en place une signalétique jeunesse (-10, -12, -16, -18) sur certains programmes destinés à un public averti que vos retrouverez à l'écran sous forme de pictogramme. Vialis permet également aux parents qui le souhaitent de bloquer certaines chaînes.

Vialis met à disposition de ses clients, deux types de décodeurs : le décodeur Siligence ou le décodeur Opentel. Merci de vous référer au modèle que vous possédez afin de suivre les étapes d'activation du contrôle parental.

Décodeur Siligence :



→ Appuyer sur la touche .

→ À l'aide des flèches de la télécommande, sélectionner , puis  et  pour accéder au verrouillage des chaînes.

- Utiliser **LIST** pour choisir la liste de chaînes.
- Appuyer sur la touche **RECHERCHER** pour poser ou retirer un verrou sur la chaîne sélectionnée.

La chaîne verrouillée est accessible en tapant votre code PIN directement sur la chaîne choisie.

Si vous souhaitez modifier votre code PIN :

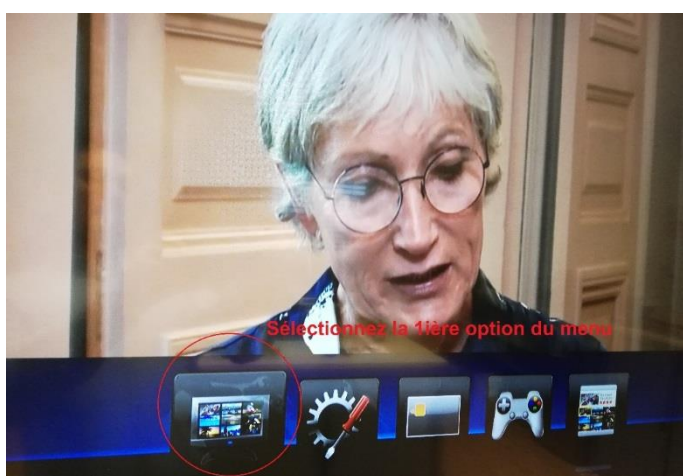
- Appuyer sur la touche **MENU**.
- À l'aide des flèches de la télécommande, sélectionner **TV payante**, puis **Code PIN**.

Blocage d'un programme en fonction du niveau de maturité (signalétique jeunesse -10, -12, -16, -18)

- Appuyer sur la touche **MENU**.
- À l'aide des flèches de la télécommande, sélectionner **Régions** puis **Protection** et « logo sécurité » pour accéder au verrouillage des chaînes.
- À l'aide des flèches de la télécommande, sélectionner « Niveau de maturité » puis la tranche d'âge à bloquer.
- Valider par OK.
- À l'aide des flèches de la télécommande, sélectionner « verrou de maturité » puis « Activé » et valider par OK.

Le **Code PIN** sera demandé pour débloquer le programme.

Décodeur Opentel :



Appuyer sur la touche **MENU**.

- À l'aide des flèches de la télécommande, sélectionner **Edition des chaînes** dans le menu **Edition des chaînes** pour effacer, bloquer ou modifier le nom des chaînes.
- Pour afficher la liste des chaînes, appuyer sur la touche **INFO** :
 - Rouge : effacer une chaîne ;
 - Vert : bloquer/débloquer une chaîne à l'aide du code PIN. Dès qu'une chaîne est bloquée, le code PIN vous sera demandé à chaque fois que vous tentez de regarder un programme ;
 - Jaune : renommer une chaîne ;
 - La touche **INFO** affiche un menu vous permettant de classer les chaînes.

02. Téléphonie fixe et mobile :

Téléphonie fixe :

Grâce au portail allo.vialis.net, vous pouvez suivre les consommations et les numéros destinataires de votre abonnement de Téléphonie fixe. Pour connaître le mode d'accès ainsi que les fonctionnalités de ce portail, merci de vous référer au **Guide d'utilisation du portail « allo »**.

Téléphonie mobile :

Outre un forfait bloqué vous permettant de maîtriser les consommations téléphoniques de vos enfants ainsi que votre budget, Vialis inclut également le contrôle parental dans l'ensemble de ses forfaits mobiles.

Ce dernier permet de bloquer les appels visio ou vocaux vers les numéros surtaxés (commençant par 0895, 0897 et 0899).

ASSISTANCE TV, INTERNET ET TÉLÉPHONIE* : 09 73 01 02 03 – du lundi au samedi de 8h à 21h.

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe ou mobile, inclus dans le forfait illimité et dans les forfaits mobiles pour un client abonné à la Téléphonie de Vialis. En dehors de ces horaires, répondeur relevé par l'astreinte Vialis.

